

# Les matériaux interdits au laser



*Les matériaux chlorés : PVC, vinyle, thermocollant*

peut libérer du gaz chlorhydrique et de la dioxine, qui sont très toxiques.

*Matériaux contenant de l'acide fluorhydrique  
(comme certains types de verre ou de plastique)*

fumées toxiques

*Matériaux avec des revêtements inconnus*

Si le revêtement n'est pas connu, il vaut mieux éviter de le traiter au laser.

*Polystyrène et polycarbonate (Lexan)*

Ils tendent à fondre de manière imprévisible sous l'action du laser, créant potentiellement des flammes et des fumées toxiques.

*Fibres de verre*

La découpe au laser peut libérer des particules fines de verre, qui sont dangereuses à inhaler.

*Matériaux réfléchissants (pour les lasers CO2)*

peuvent refléter le faisceau laser et endommager la machine ou causer des blessures.

*Batteries et matériaux contenant des batteries*

Le risque d'explosion et de dégagement de gaz toxiques

*simili cuir et cuir qui contiennent du chrome*

émet un gaz chloré ! Exception : simili laserisables

*Teflon*

dégagement nocifs

*Les résines époxy*

pourrait avoir des dégagements nocifs

